



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

biologistes

Question écrite n° 114113

Texte de la question

M. Étienne Mourrut attire l'attention de M. le ministre du travail, de l'emploi et de la santé sur les inquiétudes des internes en biologie. Il semblerait en effet que le Gouvernement tente d'autoriser la mise en place de ristournes entre les différents acteurs de la profession. Cette situation introduirait alors une notion financière et économique sur des examens médicaux pour lesquels une ratification existe déjà. Lorsqu'il est réalisé une radio ou un scanner, il n'est pas proposé une ristourne ! Pourquoi alors les biologistes devraient-ils réaliser des glycémies à moitié prix ? La pression des financiers serait de plus en plus grande et tendrait vers le rachat des laboratoires et ainsi vers l'industrialisation de la biologie médicale. Cette situation pourrait ensuite engendrer des pertes significatives de qualité, une diminution de l'accès aux soins pour les patients et une disparition à très court terme de la discipline. Aussi, il lui demande de bien vouloir lui indiquer comment il entend répondre aux inquiétudes des biologistes en la matière.

Données clés

Auteur : [M. Étienne Mourrut](#)

Circonscription : Gard (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 114113

Rubrique : Professions de santé

Ministère interrogé : Travail, emploi et santé

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 12 juillet 2011, page 7578

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)